

Résolution de l'Assemblée générale du personnel du Gymnase de Chamblandes

Non au démantèlement de nos retraites !

Les nouveaux plans élaborés tant par le Conseil d'Administration de la CPEV que par le Conseil d'Etat constituent des attaques claires contre les retraites de la fonction publique. Nous faire travailler deux ans de plus ou nous faire cotiser davantage, c'est s'en prendre à notre salaire, à notre santé et, corollaire, à la qualité de l'enseignement.

Ces propositions sont d'autant plus inacceptables que le plan CPEV 2013, qui diminue déjà nos retraites, n'a pas encore été complètement déployé : notre caisse de pension se porte très bien, le taux de couverture approche 75% avec plus de 10 ans d'avance sur le cadre légal.

En tant qu'employés du Gymnase de Chamblandes, nous œuvrons chaque jour, malgré des conditions de plus en plus difficiles, dans l'intérêt des élèves et de l'école publique.

Nous demandons que notre travail soit reconnu et respecté, nous demandons que cessent les fréquentes attaques contre nos conditions de travail, nos conditions de vie et nos retraites.

Au vu de ce qui précède, l'Assemblée générale du personnel du Gymnase de Chamblandes, réunie ce jour, demande :

- **le retrait du plan du Conseil d'administration de la CPEV ;**
- **le retrait du plan du Conseil d'Etat.**

Nous sommes déterminés à lutter pour être entendus et appelons tous les salariés des services publics du canton de Vaud à faire de même.

Dans cette perspective, nous nous engageons à poursuivre et intensifier notre mobilisation contre toute dégradation de nos retraites. Le maintien de l'un des deux plans nous conduirait à la grève.

Nous chargeons les organisations syndicales de nous soutenir dans nos revendications et dans notre lutte.

NON à deux ans de travail supplémentaire ! NON à une baisse de notre salaire net !

Résolution adoptée à l'unanimité.

Gymnase de Chamblandes, le 19 décembre 2017.